



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Liban

Question écrite n° 63010

## Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la situation au nord-Liban. Le récent raid mené par les terroristes islamistes contre des forces libanaises à la frontière libano-syrienne fragilise gravement la situation du Liban, déjà considérablement affaibli par la présence de centaines de milliers de réfugiés syriens au nord de son territoire. Cette double menace qui pèse sur le Liban doit conduire la France à renforcer son aide et son soutien à notre pays ami. Quelles sont les intentions concrètes du Gouvernement en la matière et comment la France compte-t-elle renforcer sa présence auprès du peuple libanais ?

## Texte de la réponse

La France, qui accorde une grande importance à la préservation de la souveraineté, de la stabilité et de l'intégrité du Liban est préoccupée par l'évolution de la situation dans le pays, liée à la radicalisation du conflit en Syrie. Elle a condamné les attaques contre l'armée et les forces de sécurité intérieure libanaises menées par des groupes jihadistes dans la ville d'Ersal, au nord-est du Liban, entre le 2 et le 7 août, qui ont conduit à la mort de 18 militaires et de plusieurs dizaines de civils, tandis que plus d'une trentaine de policiers et militaires restent otages des terroristes à ce jour. Afin de faire face aux immenses défis auxquels ce pays est confronté, un préalable est que le Liban dispose d'institutions fonctionnelles. C'est pourquoi la France appelle à la tenue de l'élection présidentielle aussi rapidement que possible. Parallèlement, et tout en appelant au respect de la politique de dissociation vis-à-vis de la crise syrienne, la France s'implique pour aider le Liban à faire face aux répercussions multiformes du conflit, qu'elles soient sécuritaires, politiques, économiques ou humanitaires, avec la présence sur le sol libanais de plus d'un million de réfugiés venus de Syrie, soit un quart de sa population. La France a ainsi été à l'initiative du Groupe international de soutien au Liban (GIS), mis en place sous l'égide de l'ONU en septembre 2013 et qui oeuvre pour soutenir l'armée libanaise, venir en aide aux réfugiés et aux communautés qui les accueillent, et apporter un appui macro-économique au Liban. La France a accueilli une réunion de haut niveau du GIS à Paris le 5 mars en présence du Président de la République, et prend toute sa part à ses travaux. Elle entend contribuer notamment au renforcement de l'armée libanaise pour l'aider à défendre le pays et à lutter contre le terrorisme. Les autorités françaises s'efforcent, en lien avec leurs partenaires, d'en assurer la mise en oeuvre rapide afin de répondre aux besoins militaires exprimés par les autorités libanaises. Sur le plan humanitaire, la France se mobilise depuis le début de la crise syrienne pour venir en aide aux réfugiés au Liban et aux populations qui les accueillent. Elle a ainsi versé depuis 2011 12 millions d'euros d'aide humanitaire aux ONG françaises et internationales actives au Liban, ainsi qu'aux Nations unies et au CICR, et entend poursuivre cet effort, notamment en matière d'aide alimentaire. A cela s'ajoute le versement en 2014 de 11 millions d'euros de dons en faveur des communautés hôtes : 3 millions pour des projets de développement par l'intermédiaire de l'Agence française de développement, et 7 millions d'euros au fonds fiduciaire mis en place par la Banque mondiale pour venir en aide aux réfugiés et aux communautés hôtes au Liban. En tant que pays ami, la France restera mobilisée, à titre bilatéral comme dans le cadre du GIS, pour tenter d'atténuer les conséquences du conflit syrien au Liban.

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

**Circonscription** : Yvelines (10<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 63010

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Affaires étrangères

**Ministère attributaire** : Affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [12 août 2014](#), page 6801

**Réponse publiée au JO le** : [2 septembre 2014](#), page 7318